



ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2012

MAI 2015

Directeur Général, Directeur de publication
Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Alpha Amar NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Serge MANEL et Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL et Abdoulaye FAYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Momath Cisse
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Mody DIOP
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE et Maxime Bruno NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR et Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick Cisse et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

AVANT PROPOS

La Situation Economique et Sociale Nationale (SESN) est une publication annuelle qui fait la synthèse des informations statistiques émanant de l'ANSD et des autres structures du Système National Statistique (SSN), dans le cadre de l'exécution de leurs tâches quotidiennes.

La SESN essaie d'embrasser la quasi- totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative, fournissant ainsi les principaux indicateurs économiques, sociaux et démographiques du Sénégal.

Réalisée pour une année (N) en utilisant les données recueillies l'année précédente (N-1), la SESN constitue un véritable instrument de planification et d'aide à la prise de décision pour les principaux acteurs du développement de notre pays.

La réalisation de la SESN 2012 n'a été possible que grâce à l'appui et la collaboration de l'ensemble des partenaires de l'ANSD, constitués des membres du SSN que je remercie vivement, pour leur franche et précieuse contribution.

Les remarques et suggestions seront mises à profit pour améliorer la qualité de ce précieux document.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION DU PAYS

Données physiques

Le Sénégal est situé à l'extrême ouest du continent africain, entre 12°5 et 16°5 de latitude Nord et 11°5 et 17°5 de longitude Ouest. Il couvre une superficie de 196 712 Km² et compte en 2012 une population estimée à 13 207 879 habitants, soit une densité de 67,1 habitants au Km². Il est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée et la Guinée Bissau et à l'Ouest par l'Océan Atlantique sur une façade de 700 km. Coincée entre sept (7) régions¹ du Sénégal, la République de Gambie qui occupe tout le cours inférieur du fleuve du même nom, constitue une enclave de plus de 300 km à l'intérieur du territoire sénégalais. Les îles du Cap-Vert sont situées à 560 km au large de la côte sénégalaise.

Données climatologiques

Le Sénégal est un pays de l'Afrique subsaharienne. Le climat y est de type soudano-sahélien caractérisé par l'alternance d'une saison sèche allant de novembre à mai et d'une saison des pluies allant de juin à octobre. La pluviométrie moyenne annuelle suit un gradient décroissant du Sud au Nord du pays. Elle passe de 1200 mm au Sud à 300 mm au Nord, avec des variations d'une année à l'autre. Trois principales zones de pluviométrie correspondant à trois zones climatiques sont ainsi déterminées : une zone forestière au Sud, une savane arborée au centre et une zone semi-désertique au Nord.

Données hydrographiques

Outre l'Océan Atlantique qui le limite à l'Ouest, les ressources en eaux de surface au Sénégal sont constituées par quatre fleuves et leurs affluents auxquels s'ajoutent quelques cours d'eau temporaires. Les bassins qui traversent le Sénégal forment deux systèmes importants : les cours inférieurs du fleuve Sénégal et le cours moyen du fleuve Gambie. Le Sine et le Saloum sont des bras de mer, alors que le fleuve Casamance est un petit cours d'eau côtier. D'autres rivières et des vallées complètent le régime hydrologique. La réalisation des Grands Barrages de Diama et de Manantali, en particulier, que le Sénégal partage avec le Mali et la Mauritanie à travers l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), contribue à la maîtrise des ressources hydrauliques et partant, au développement de l'agriculture, de l'élevage, de la navigation, de l'approvisionnement en eau potable et en énergie pour les populations.

¹ Les 7 régions du Sénégal frontalières de la Gambie sont : Fatick, Kaolack, Kaffrine, Tambacounda, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

Organisation administrative

Le Sénégal est une République laïque, démocratique et sociale qui assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion et qui respecte toutes les croyances. La Constitution consacre le principe de la démocratie en rappelant que la souveraineté nationale appartient au peuple sénégalais qui l'exerce par ses représentants ou par la voie du référendum. La forme républicaine de l'État prend appui sur le caractère démocratique du système politique marqué par la séparation et l'indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Le président de la République est le gardien de la Constitution. Il est le premier Protecteur des Arts et des Lettres du Sénégal. Il incarne l'unité nationale. Il est le garant du fonctionnement régulier des institutions, de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Il détermine la politique de la Nation. Il préside le Conseil des ministres.

Le président est élu au suffrage universel à deux tours. Son mandat est de sept ans, renouvelable une seule fois (la durée du mandat avait été ramenée à cinq ans en janvier 2001, puis rétablie à sept ans en octobre 2008).

L'Assemblée nationale est l'institution où le peuple délègue ses représentants appelés députés, pour exercer le pouvoir législatif. Elle vote la loi, contrôle l'activité gouvernementale, peut provoquer la démission du Gouvernement par le vote d'une motion de censure.

Cent cinquante députés siègent à l'Assemblée nationale. Le scrutin est majoritaire à un tour au niveau des départements à concurrence de 90 députés et proportionnel sur une liste nationale à concurrence de 60 députés.

Mis en place une première fois en janvier 1999, le Sénat avait été supprimé, pour des raisons d'économies, à la suite d'un référendum constitutionnel organisé le 7 janvier 2001. Il est rétabli en mai 2007, puis supprimé à nouveau en septembre 2012.

En 2008, la loi 2008-14 du 18 mars 2008 a modifié la loi 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale et Locale et a porté le nombre de régions à 14 dont trois nouvelles : Kaffrine, Kédougou et Sédhiou. Les départements sont au nombre 45 subdivisés en Arrondissements, Communes, Communautés rurales et Villages. Le village ou le quartier correspond à la cellule administrative de base. Les grandes communes du Sénégal (Dakar, Rufisque, Pikine, Guédiawaye et Thiès) sont subdivisées en communes d'arrondissement. Il y a deux modes de gestion du territoire qui se côtoient : un mode déconcentré dans lequel le pouvoir local est exercé par des agents de l'Etat et un mode décentralisé dans lequel le pouvoir local est exercé par des organes élus.

Dans le mode déconcentré, la région est placée sous l'autorité du Gouverneur, le département sous celle du Préfet et l'arrondissement sous celle du Sous-préfet.

Dans le mode décentralisé, la région en tant que collectivité locale est gérée par le conseil régional, la commune par le conseil communal et la communauté rurale par le conseil rural.

Chaque niveau est dirigé par une autorité à savoir :

- un gouverneur et un président de conseil régional pour chaque région ;
- un préfet pour chaque département ;
- un sous- préfet par arrondissement ;
- un maire par commune ;
- un président par communauté rurale ;
- et un chef de village ou de quartier au niveau le plus périphérique.

La capitale du Sénégal, Dakar, est en même temps la capitale de la région du même nom, presque de 550 km² située à l'extrême Ouest du pays.

Données économiques et sociales

Dans un contexte international particulièrement difficile, marqué par la faiblesse de la demande mondiale du fait de la crise de la dette dans la zone Euro, mais également **par l'instabilité socio-politique au Mali, l'économie sénégalaise a connu un regain d'activité en 2012, suite au ralentissement observé un an auparavant. Cette reprise, favorisée par la bonne campagne agricole, a été renforcée par la poursuite de la mise en œuvre du Plan de restructuration du secteur de l'énergie qui s'est traduite par une nette amélioration de la fourniture d'électricité. Au total, l'activité économique a crû de 3,5% en 2012 contre 2,1% un an auparavant, tirée par le dynamisme du secteur primaire (+9,6% en 2012) et, dans une moindre mesure, par le secteur tertiaire. Le secteur secondaire, pour sa part, s'est inscrit en ralentissement en 2012 comparativement à 2011. La performance du secteur primaire (+9,6% contre -14,5% en 2011) traduit principalement la bonne tenue de la campagne agricole 2012/2013, marquée par un bond de 17,4% de la valeur ajoutée du sous-secteur agricole, après un recul de 27,8% en 2011. Cette situation est le résultat de la bonne saison hivernale conjuguée aux importantes mesures prises par les nouvelles autorités en termes notamment de mise à disposition des intrants (engrais et semences). En effet, l'hivernage a été particulièrement pluvieux sur l'ensemble du territoire national, avec une bonne répartition spatio-temporelle des précipitations. En matière d'accompagnement, le Gouvernement a dégagé un montant de 34,4 milliards destiné à l'acquisition d'engrais, de semences et de pesticides. Ce dispositif a été renforcé par l'appui de la FAO qui, dans le cadre de son programme de restauration d'urgence des capacités de production, a mis à la**

disposition des autorités des semences d'arachides, de maïs et de riz pluvial. Globalement, 49.658 tonnes de semences d'arachides et 5.552 tonnes de semences de céréales ont été distribuées. Au titre de la distribution des engrais, une quantité de 51.972 tonnes a été mise à la disposition des producteurs.

En terme de résultats, la production céréalière s'est établie à 1.669.960 tonnes contre 1.090.270 tonnes, soit une progression de 51,9%. Ce rebond traduit la bonne tenue de l'essentiel des spéculations, en l'occurrence, le mil (+37,8%), le sorgho +60,4%), le maïs (+92,6%) et le riz (+54,6%).

Au titre des autres cultures vivrières, les productions de fruits et légumes se sont **respectivement accrues de 4,5% et 9,5% par rapport à 2011. Au total, l'agriculture vivrière est estimée en hausse de 17,2% en 2012 contre un repli de 18,3% un an auparavant.**

L'agriculture industrielle s'est, pour sa part, inscrite en hausse de 18,2% (contre une baisse de 45,1% en 2011), sous l'impulsion de la progression de la production d'arachide et de coton. En effet, la production arachidière, après s'être nettement repliée en 2011 (-59%), a atteint un niveau de 692.572 tonnes en 2012, soit une hausse de 31,3% en variation annuelle. Pour ce qui est du coton, la production est évaluée à 34.753 tonnes, soit une augmentation de 37% par rapport à 2011 (-2,6%). L'activité du secteur primaire a, par ailleurs, tiré profit de la bonne tenue des activités de la pêche. En effet, malgré le repli des débarquements de la pêche industrielle (-2,2%), le sous-secteur s'est renforcé de 4,9% contre +3,1% en 2011, sous l'effet du dynamisme de la pêche artisanale (+5,9%). Cette amélioration traduit en partie l'effet de la suspension des licences de pêche accordées aux navires étrangers.

Dans le sous-secteur de l'élevage, l'activité a subi les contrecoups de la mauvaise saison hivernale enregistrée au titre de la campagne agricole 2011/2012. La baisse du poids des carcasses a induit un recul de 1,1% de la production de viandes. Cette contreperformance a été atténuée, toutefois, par la production de volaille (+6,3%) **qui continue de bénéficier de l'interdiction des importations consécutive à l'apparition de la grippe aviaire. Au total, le sous-secteur s'est inscrit en ralentissement en 2012 avec une progression de 1,1% contre 4,7% l'année précédente.**

Dans le secteur secondaire, la croissance a été moins bonne que prévue. En effet, **malgré l'impact positif de la mise œuvre du Plan de restructuration de l'énergie sur la production d'électricité, l'activité industrielle a globalement été morose en 2012, marquant ainsi un net ralentissement avec une progression de 0,9% après des hausses de 4,6% et 6,5% respectivement en 2010 et 2011. Cette situation reflète le repli des sous-secteurs des activités extractives, des corps gras alimentaires, de la**

transformation de viandes et poisson, de la fabrication de tabacs, des BTP et des matériaux de construction. Elle a, en revanche, été atténuée par la vigueur des **activités de fabrication de sucre, d'égrenage de coton** et textiles, de travail du bois, **de fabrication de papier, de raffinage de pétrole ainsi que de production d'énergie.**

Les industries extractives se sont inscrites en retrait de 1,7% suite aux performances enregistrées depuis 2009 (+51,2%, +6,7% et +8,2% respectivement en 2009, 2010 et 2011). **Cette baisse est le fait des replis des activités d'extraction de phosphate (-1,4%), d'attapulгите (-1,2%) et de sel (-7,3%). La contraction de l'activité d'exploitation du phosphate est liée notamment à la forte pluviométrie observée en 2012, laquelle a donné lieu à des arrêts techniques au niveau des Industries Chimiques du Sénégal (ICS).**

L'activité des huileries a poursuivi sa baisse entamée depuis 2011. Le sous-secteur a été marqué en 2012 par le net repli de la collecte de graine d'arachide suite à la forte baisse de la production de la campagne agricole 2011/2012. Dès lors, la contraction de la production d'huile brute d'arachide conjuguée à celle de l'huile raffinée et des tourteaux, a induit un recul de 9,1% de l'activité des corps gras alimentaires suite à celui enregistré en 2011 (-8,9%). Pour faire face à la demande locale sans cesse croissante, les importations d'huiles et de graisses animales et végétales se sont accrues de 19% en termes réels.

En 2012, **l'inflation mesurée** par le déflateur du PIB est ressortie à 1,7% en 2012 contre 4,3% en 2011. Cette évolution traduit la détente des prix aux producteurs au niveau du secteur primaire (3,4% contre 9,2% en 2011) en liaison avec les bons résultats de la campagne agricole et dans une moindre mesure des secteurs secondaire (2,3% contre 5,4% en 2011) et tertiaire (1 % contre 2,3% en 2011).

Cette tendance s'est également reflétée sur les prix à la consommation qui se sont établis en hausse de 1,4% en 2012 après 3,4% en 2011, sous l'effet du renchérissement des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,5%), des services de l'« enseignement » (+2,7%), des services de « restaurants et hôtels » (+2,3%) et du « transport » (+1,8%). Ces progressions ont, toutefois, été atténuées par le repli de 2,2% du prix des « boissons alcoolisées et tabacs ».

S'agissant de la compétitivité de l'économie, des gains évalués à 3,6% sont enregistrés en moyenne sur l'année 2012. Cette situation est le résultat d'un différentiel d'inflation favorable (-2,4%), conjugué à une dépréciation du franc CFA par rapport aux monnaies des partenaires commerciaux (-1,2 %). Par rapport aux pays membres de la zone UEMOA et ceux membres de la zone EURO des gains respectifs de 2,2% et 0,9% sont notés en 2012.

D'après les résultats de la deuxième enquête de suivi de la pauvreté, au Sénégal (ESPS-II), en 2011, le rythme de réduction de la pauvreté a évolué positivement. En effet, la proportion **d'individus vivant en dessous du seuil** de pauvreté a connu une baisse, passant de 55,2% en 2001 à 48,3%, **en 2005, avant d'atteindre 46,7%, en 2011**. La pauvreté est plus élevée en zone rurale avec une proportion de 57,1% contre 41,2% dans les autres zones urbaines et 26,1% à Dakar.

Le taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus est estimé à 52,1%. S'agissant de la **scolarisation** au primaire, les taux net et brut qui étaient estimés en 2005-06 à 54,6% et **75,8% respectivement s'établissent à 59,6% et 79,8% au moment de l'ESPS-II**. Quel que soit le milieu de résidence, le « **Manque de livres/Fournitures** » reste le problème le plus récurrent que rencontrent les apprenants : soit 52,7% des personnes ayant un problème à Dakar, 47,9% dans les autres centres urbains et 56% en milieu rural.

Pour la situation **sanitaire**, près de 28 personnes enquêtées sur 100 ont déclaré avoir eu une maladie ou un problème de santé quelconque au cours des quatre semaines ayant précédé **l'enquête**. **Le taux de fréquentation des structures sanitaires** et des tradi-praticiens, par des personnes malades ou non, est de 15,2% en milieu rural, 15,0% à Dakar et 14,7% dans les autres centres urbains.

Concernant **l'emploi**, d'après l'ESPS-II, **le taux d'activité est estimé à 48,8% de la population en âge de travailler (personnes de 10 ans et plus)**. **Le taux d'occupation s'établit à 43,8%, ce qui** signifie que sur 100 personnes en âge de travailler, moins de 44 occupent un emploi.

Le taux de chômage est estimé à 10,2% au niveau national. La zone urbaine dakaroise affiche le taux de chômage le plus élevé avec un peu plus de 14 actifs sur 100 en situation de chômage.

Ensuite suivent les autres villes avec un taux de chômage de 13,9%. En milieu rural, le taux de chômage est nettement plus faible. Au regard du milieu de résidence, le chômage des jeunes est plus important dans les zones urbaines (16,8% à Dakar urbain et 16,3% dans les **autres centres urbains**) qu'en milieu rural (10,5%).

En ce qui concerne **l'habitat**, la répartition des ménages selon le **statut d'occupation** au niveau national montre qu'une grande partie des ménages sont propriétaires de leur logement.

En effet, **75,6% d'entre eux sont propriétaires de leur logement, mais seulement 28% d'entre eux sont propriétaires avec titre foncier**. Les résultats de l'enquête révèlent également que 17,8% des ménages sont locataires. Le reste des chefs de ménages est logé soit par **l'employeur (0,4%), soit gratuitement par un tiers, parents ou amis (5,2%), soit il s'agit d'un autre type d'occupation**.

Durant l'année 2012, notamment à la suite de l'élection d'un nouveau président de la république, on a assisté à une accalmie sur le plan social. En effet, tout au long de **l'année 2012, avec l'avènement du nouveau Gouvernement, dont l'une** des premières mesures prises a été effectivement la diminution des prix des produits de consommation courante, les mouvements sociaux de contestations observés en 2011 contre les délestages récurrents de **l'électricité, la flambée des prix des produits pétroliers** et des denrées de première nécessité, se sont estompés.

En outre, grâce aux négociations entamées entre le nouveau Gouvernement et les syndicats des **enseignants et des professeurs de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et universitaire, l'année** scolaire 2011-2012 a été sauvée et validée. Néanmoins, il est important de noter que le profil démographique sénégalais montre une large prédominance de sa jeunesse. Ce facteur combiné à une offre **d'emploi** largement inférieure à la demande **pose la problématique du chômage et de l'emploi** des jeunes qui risque **de créer une forte tension sociale si des opportunités d'emplois** ne sont pas créées dans le court, moyen et long terme.